

## A vos agendas !

### Horaires d'ouverture des permanences :

Lundi : 9h à 12h30/  
13h30/19h.

Mardi : 13h30/18h30

Jeudi : 13h30/18h

Vendredi : 13h30/17h30.

### Animations sur 3 sites de 9h30 à 11h30:

Mardi : Salle des fêtes,  
GENERAC

Jeudi : Salle des Jeunes,  
CUBNEZAIS

Vendredi : Ecole

Pierrebrune, LARUSCADE

(sous réserve d'inscrip-  
tion préalable auprès de  
l'animatrice.)

### le Mardi 5 Avril à 20h:

Soirée d'information sur

**la RETRAITE ET la  
PREVOYANCE** animée par  
un conseiller **IRCEM**

(Caisse de retraite des  
assistantes maternelles).

Lieu : Maison de la CDC,  
Saint Savin.

Inscription obligatoire  
auprès de l'animatrice  
RAM.



### Le Mardi 21 Juin :

Le Ram vous propose une  
**matinée de promenade  
et de jeux** suivi d'un  
**pique nique partagé.**

Arrivée sur site dès 10h  
Lieu de rdv : parking du  
restaurant des lacs du  
Moulin Blanc à Saint  
Christoly de Blaye.

Repli assuré en cas de  
mauvais temps.



## Ca s'est passé près de chez vous... :

### La journée nationale des Assistants maternelles:

Le vendredi 19 Novembre  
2010, une quarantaine  
d'assistantes maternelles,  
une dizaine de parents se  
sont retrouvés, à la mai-  
son, de la CDC à l'invitation  
du RAM. Les 80 enfants  
qui les accompagnaient ont  
investi avec un plaisir ma-  
nifeste la piscine à balle,  
le parcours psycho moteur  
et les jeux à bascules.

Après les efforts fournis,  
un goûter a fait le ré-

confort des petits et des  
grands



### Le Carnaval du RAM :

Le vendredi 11 mars 2011,  
le RAM a fait son carnaval  
annuel à l'école  
Pierrebrune de Laruscade.

Au programme des 30  
assistantes maternelles,  
10 parents présents et  
pour le plus grand plaisir  
70 enfants costumés :  
confettis, ballons,  
musique, crêpes et  
beignets.



RAM de la CDC du  
Canton de Saint  
Savin

34 Le bourg

33620 CEZAC

Tel/Fax:

05.57.68.18.45

Mail:

ram@cdc-  
saintsavins.fr

Des infos sur le  
canton: [www.cdc-  
saintsavins.fr](http://www.cdc-saintsavins.fr)

### Sommaire :

#### • Page 1 :

A vos agendas !

Cà s'est passé près de  
chez vous..

#### • Page 2:

Zoom sur... les congés  
exceptionnels.

Vos tarifs minimums au  
1er janvier 2011

#### • Page 3:

<< Allez vous cesser de  
vous chamailler ?! >>...

Bibliographie.

#### • Page 4 :

La recette enfantine

La petite histoire d'Arle-  
quin.

## Zoom sur... : les congés exceptionnels.

### CONGES POUR ENFANTS MALADES:

Tout salarié a droit à bénéficier d'un congé non rémunéré en cas de maladie ou d'accident, constaté par certificat médical, d'un enfant de moins de seize ans dont il a la charge.

La durée de ce congé est au maximum de 3 jours par an.

Elle est portée à 5 jours si l'enfant est âgé de moins d'un an ou si le salarié assure la charge de trois enfants ou plus de moins de seize ans.



### CONGES POUR EVENEMENTS FAMILIAUX :

Le salarié bénéficiera, sur justification, à l'occasion de certains événements, d'une autorisation d'absence exceptionnelle accordée dans les conditions suivantes :

**Sans condition d'ancienneté :**

Mariage du salarié : 4 jours ouvrables

Mariage d'un enfant : 1 jour ouvrable

Décès d'un enfant, ou du conjoint ou du partenaire d'un PACS : 2 jours ouvrables

Décès du père, de la mère, du grand père ou de la grand-mère :

1 jour ouvrable

Naissance ou adoption : 3 jours ouvrables.

**Avec condition d'ancienneté de 3 mois avec l'employeur :**

Décès du beau père ou de la belle mère (c'est-à-dire père ou mère de l'époux) : 1 jour ouvrable

Décès d'un frère ou d'une sœur :  
1 jour ouvrable.

Ces jours de congés doivent être pris au moment de l'événement et n'entraînent pas de réduction de la rémunération mensuelle.

Dans le cas où l'événement personnel obligerait le salarié à un déplacement de + de 600km aller-retour, il pourra demander un jour ouvrable supplémentaire pour convenue personnelle, non rémunéré.



## Vos tarifs minimums au 1er janvier 2011 :

Le salaire horaire minimum des assistantes maternelles, indexé sur le SMIC (9€ brut au 1er janvier 2011), est passé à cette date de 2,49€ à **2,53€ brut, soit 1,96€ net**. Pour rappel, seul le salaire minimum (0,281 X SMIC par enfant et par heure de garde) est indexé sur le SMIC et revalorisé chaque 1er janvier: **si le salaire de l'assistante maternelle est supérieur à ce montant, l'employeur n'a aucune obligation de revalorisation.**

Pour l'indemnité d'entretien, les minima sont désormais les suivants :

Nombre d'heures d'accueil	Indemnité d'entretien minimum
Moins de 9 h	2,65 €
9 h	2,86€
Plus de 9 h	<u>2,86€x durée d'accueil</u> 9

Quant au **plafond journalier** déterminant le niveau de salaire maximal de l'assistante maternelle permettant aux

parents de bénéficier des aides à l'emploi et de la prise en charge des cotisations sociales prévus par le complément libre choix du mode de garde de la PAJE, **il est porté à 45 euros brut (34,83 euros net) par journée d'accueil.**



## « Allez vous cesser de vous chamailler ??? »....

Voilà la question que posent les parents, l'assistante maternelle, fatigués par les disputes quotidiennes des enfants. Au-delà des jouets qu'ils s'arrachent, pour eux, c'est l'amour et l'attention des parents ou de nounou qui sont en jeu...

Que faire quand la maison devient un lieu de hurlements et d'affrontements permanents ? Si certains sont tentés d'interdire les querelles à la maison pour préserver la paix à tout prix, d'autres jouent les médiateurs, et négocient avec les enfants. Mais est-ce vraiment la solution ? Car en fait ces disputes peuvent être bénéfiques. Sentiment nécessaire, la jalousie permet aux enfants d'affirmer leur personnalité et de se socialiser. En se disputant, ils apprennent à régler leurs comptes seuls et testent leurs limites. Cela pousse chacun à développer ses propres compétences.

N'hésitez pas, à partager une activité spécifique avec chaque enfant,

cela permet à chacun de se sentir unique, et l'aidera à acquérir une identité propre. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille rien faire tous ensemble, bien au contraire.



Si les conflits sont perpétuels, vous pouvez essayer d'y remédier en mettant en avant les qualités de chacun et en évitant les comparaisons excessives qui peuvent virer à l'obsession.

Attention, offrir la même chose à tous n'est pas la solution. Essayez de ne pas intervenir systématiquement dans leurs disputes. Cela peut leur apprendre des notions utiles comme le compromis, le partage et l'entraide.

Prudence, car la jalousie n'est pas seulement positive. Elle signifie aussi une souffrance de l'enfant, celle de se sentir moins aimé que l'autre. Lorsque la jalousie utilise la violence pour s'exprimer, c'est là qu'il faut faire attention. Si un enfant s'isole, se coupe du monde et des autres, c'est aussi un signal d'alarme. Cela peut se manifester par des régressions, des colères, un repli sur soi ou des troubles du sommeil et de l'alimentation.

Trouvez du temps pour lui, intéressez-vous plus à lui et tâchez de le rassurer sur sa place dans la famille ou parmi les enfants accueillis.

« La jalousie est la sœur de l'amour comme le diable est le frère des anges. »

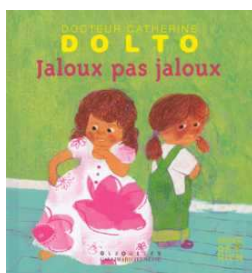
Le Chevalier de Boufflers  
(1738-1815)

## Bibliographie :

Jaloux, pas jaloux de Catherine DOLTO, Editions Gallimard.

Parfois quand on est jaloux, on devient méchant, et ça nous rend malheureux...

A partir de 1 an.



La petite reine de Emile JADOUL, Editions Pastel.

L'arrivée d'un nouveau né dans la famille traité avec humour et tendresse. Lorsque l'enfant roi (ou reine) doit partager sa place....

A partir de 2 ans.



Jalousies et rivalités entre frères et sœurs de FABER-MAZLICH, Editions Stock.

Des dialogues vivants, des bandes dessinées pour aider les adultes à atténuer les rivalités frères sœurs.



## R.A.M « La luciole »

34 Le Bourg  
33620 CEZAC

Tel/Fax :  
05.57.68.18.45  
Mail : ram@cdc-saintsavin.fr

Service à destination des  
habitants des communes  
membres de la Communauté  
de communes de Saint Savin

**Fermeture annuelle du RAM du 8 août  
au soir au 26 août 2011 inclus.**

## GATEAU AUX CARAMBARS

### INGREDIENTS

- 150 g farine
- 150 g sucre en poudre
- 1/2 sachet de levure
- 3 œufs
- 150 g de beurre
- 10 cl de lait
- 20 carambars



Mélanger farine, sucre, levure, œufs

Faire fondre dans casserole beurre, lait et carambars

Ajouter le mélange obtenu au mélange farine, sucre etc....

Verser le tout dans un moule recouvert de papier sulfurisé ou moule silicone.

Cuire environ 40 mn à 200 °.

**Vous pouvez télécharger le journal du RAM sur le site internet de la Communauté de Communes.**

**Attention, dernier envoi systématique par courrier !**

**Si vous souhaitez toujours le recevoir, vous devez contacter l'animatrice au 05 57 68 18 45**

## La petite histoire d'Arlequin...

Il était une fois dans la ville de Bergame en Italie, un petit garçon très pauvre qui s'appelait Arlequin.

C'était le moment de Carnaval et la maitresse d'école avait demandé à chaque enfant de venir déguisé.

Quelle excitation dans les maisons !

Chacun gardait le secret, ne dévoilant le moindre détail sur le costume qu'il allait porter. Au fils des jours, l'agitation gagnait toute la classe.

Mais en même temps, la mine d'Arlequin s'assombrissait.

N'était il pas heureux du bal costumé prévu pour bientôt ?

Quand on le questionnait pour comprendre sa tristesse, aucune réponse ne sortait de ses lèvres pincées.

Ses yeux se remplissaient de larmes.

Un matin, sur le chemin de l'école, il avoua à son ami que sa famille était trop pauvre et que sa mère n'avait pas le moindre bout d'étoffe pour réaliser un déguisement pour son enfant.

L'ami ne dit rien mais réfléchit.

Et dans la cour de l'école, ce matin là, que se passa t'il ? On put voir un groupe d'enfants qui s'agitaient, chuchotaient avant de regagner la classe.

Pendant la nuit, on les vit aller d'une maison à l'autre. Longtemps, leurs maisons restèrent éclairées.

Le lendemain était le jour de la fête.

Arlequin était toujours aussi malheureux. Mais ses camarades l'entourè-

rent et lui donnèrent un joli paquet qui contenait...un magnifique costume !

Chacun avait fourni un morceau de tissu, de couleur différente, et l'une des mères avait réalisé ce costume magnifique qui était là, sous les yeux émerveillés d'Arlequin !

Son costume était fait de triangles bleus, verts et rouges, bordés d'un galon jaune.

Comme Arlequin était heureux !

Comme il remercia ses amis pour leur amitié !

Comme la fête fut belle !

